

difficile de vivre dans la retraite sans se mêler des affaires qui ont si longtemps occupé sa vie. Le jeune empereur Guillaume ne voit pas avec grand plaisir les sollicitudes de l'ex-chancelier; il est même venu sur le point dit-on, de bannir le prince de ses états. Mais il est revenu à des sentiments plus doux à son égard.

En Europe et aux Etats-Unis, on raille partout Bismarck qui, après avoir muselé tant de gens, s'indigne que son jeune maître l'ait muselé à son tour. Jamais ministre remercié ne montra si peu de dignité que vient de le faire l'ex-chancelier.

- Le bruit court, qu'à la suite d'un accident de voiture dont l'empereur Guillaume a été dernièrement victime, la suppuration de son oreille est devenue tellement abondante que les médecins trouvent l'état de santé de l'empereur alarmant. Ce dernier en serait d'ailleurs si convaincu lui-même, qu'il aurait fait des arrangements pour faire nommer régent le prince Henri, son frère, au cas il viendrait à mourir ou serait dans l'impossibilité de gouverner à cause d'une aggravation de sa maladie.

- La situation de l'Eglise en Allemagne se dessine lentement, mais suffisamment toutefois pour justifier de sérieux motifs d'espérance. Les paroles suivantes de Sa Sainteté Léon XIII à un groupe de pèlerins allemands suffisent pour en convaincre ceux qui en pourraient douter: "Pour ce qui vous touche spécialement, mes fils, Nous devons vous adresser Nos félicitations. L'Allemagne, votre patrie, Nous fournit des motifs d'espérance, après Nous avoir inspiré tant de craintes et de préoccupations, dans le passé. Voici notre pensée: on y semble disposé à renoncer aux sentiments d'hostilité et à renoncer à la fausse législation qui avait engendré la lutte religieuse, pour en venir à une politique plus équitable. Les idées d'apaisement ont prévalu, pendant ces dernières années. Nous espérons que ce mouvement va s'accroître, et qu'il sera enfin donné à l'Eglise d'être complètement délivrée des calamités passées. Plusieurs raisons Nous permettent cet espoir; l'élevation des vœux et l'esprit de justice de votre auguste Souverain; la constante énergie avec laquelle vos mandataires aux assemblées législatives, défendent depuis longtemps les droits de l'Eglise; la concorde, enfin, qui règne parmi les catholiques allemands."

Le gouvernement belge poursuit tranquillement son œuvre de restauration religieuse et sociale. L'importante question du repos du dimanche est sur le point d'être résolue, sur le chemin de fer de l'Etat. Dorénavant les ouvriers sur ce chemin auront deux heures de liberté, les dimanches et jours de fête, pour aller entendre la messe.

En France on fait quelques pas dans la même voie. En ce moment une pétition se signe à Paris pour demander la réinstallation des secours dans les hôpitaux.

Un journaliste d'esprit disait que Rome, la patrie des Grecques, devrait maintenant s'appeler la patrie des Kracks. En effet tout craque, et le phénomène le plus singulier, c'est que l'engin inventé par la franc-maçonnerie

pour écraser l'Eglise en Italie est en train de lui faire ses propres inventeurs. Ces pauvres maçons italiens sont malheureux de ce temps-ci. Un ministre, compère de Crispi, a été surpris tripotant des millions avec le Grand Orient; Crispi est lâché par le roi Humbert qui refuse la dissolution des chambres; le sénat lui a donné une raclée à propos de la fameuse loi des œuvres pies, et voilà que les députés de la chambre menaçaient de regimber.

*Le Frère Louis (Suite et fin).*—Un an avant sa mort, le Frère Louis tomba malade, et reçut une visite qui dut lui causer une grande joie. Son vieux confrère, le Frère Paul, qui demeurait à Montréal, se rendit à Québec pour voir une dernière fois son ancien compagnon.

Que de souvenirs durèrent être évoqués dans cette entrevue par ces deux survivants de l'ordre des Récollets! Que de regrets pour leur ancienne vie de communauté! Que de larmes peut-être versées au souvenir de leurs anciens confrères, tous disparus de ce monde, à l'exception du Frère Marc, retiré à St-Thomas de Montmagny, et qui n'avait pu se joindre à eux, dans cette dernière réunion.

La maladie qui avait frappé le Frère Louis était la paralysie qui ne pardonne jamais lorsqu'elle attaque quelqu'un dans un âge avancé. Détaché de tout et uniquement occupé de la pensée des vérités éternelles, le bon Frère ne semblait pas vivre de la vie de la terre. Enfin, muni des secours de l'Eglise, il mourut de la mort des justes, le mercredi 9 août 1848, à l'âge de 83 ans et 8 mois. On put dire de lui, à sa mort, ce que l'Ecriture dit du patriarche Isaac: *Consumptus aetate mortuus est. . . . senex et plenus dierum.* Ses forces étant épuisées par son grand âge, il mourut vieux et parvenu à la plénitude de ses jours.

Il fut enterré dans l'église de Saint-Roch de Québec, samedi, le 12 août, par M. Antoine Parent, alors procureur au séminaire de Québec, et son exécuteur testamentaire. L'affluence des citoyens qui assistèrent à ses funérailles fut une preuve de la grande estime qu'on avait pour ce bon religieux. Mgr Turgeon, alors évêque de Sydnie et coadjuteur de l'archevêque de Québec, et un grand nombre de prêtres assistaient à son service.

Par son testament, le Frère Louis avait laissé aux pauvres de l'Hôpital Général ses hardes et le linge qu'il possédait; à son neveu Louis Bonami, sa maison; au séminaire de Québec, son argenterie.

Le Frère Louis fut suivi de près dans la tombe par les deux seuls Récollets qui lui survivaient. Le Frère Paul mourut à Montréal, en novembre 1848, et le Frère Marc, à St-Thomas de Montmagny, en mars 1849.

En terminant son intéressant travail, M. Trudelle exprime le désir d'avoir des imitateurs, qui donnent au public canadien la biographie du Frère Paul et du Frère Marc; nous joignons nos vœux aux siens. Les Canadiens ne sauraient trop fouiller les annales de notre passé historique; il est riche en fait d'actions héroïques et de salutaires exemples.